



Info-flash

N°15 – 8 Mars 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole



AUJOURD'HUI, 8 MARS 2021, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

Des moyens pour l'hôpital, la santé et le social !

En pleine pandémie, les fermetures de lits, les restructurations, les restrictions budgétaires se poursuivent à l'hôpital et dans le médico-social. **Les conditions d'accueil des pa-**

tients se dégradent, tout comme les conditions de vie et de travail des personnel.le.s. Les fermetures de maternités, les difficultés d'accès à l'IVG bafouent les droits des femmes.

2 millions de salariées travaillent dans la santé, le social et le médico-social, des aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes familiales, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, sages-femmes, chirurgiennes, médecins .. Les métiers du prendre soin et de la santé sont occupés à 80% par des femmes. Leurs rémunérations sont de 20% inférieures à celles des hommes. **Ces professions pourtant essentielles sont sous-payées, dévalorisées et précarisées.**

A l'appel de notre Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, ce 8 mars, nous sommes aux côtés des premières de corvée pour une revalorisation des métiers du prendre soins incluant des augmentations de salaire ; des formations massives de professionnels ; des recrutements de personnels qualifiés ; l'ouverture de lits et de services dans le médico-social et à l'hôpital;

Un hôpital public de qualité, de proximité, pour l'accès aux soins, aux services médico-sociaux et sociaux c'est essentiel pour les droits des femmes et pour toute la société !



70 COMMUNES SOUTIENNENT LA SANTE ET

LES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

- | | | |
|---------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| 1. AMANGE | 25. FALLETANS | 47. MONTMIREY LE CHÂTEAU |
| 2. ANNOIRE | 26. FRASNE LES MEULIERES | 48. MUTIGNEY |
| 3. ARBOIS | 27. GENDREY | 49. NEUBLANS |
| 4. ASNANS-
BEAUVOISIN | 28. GEVRY | 50. NEUVILLEY |
| 5. AUGERANS | 29. GREDISANS | 51. OFFLANGES |
| 6. AUMONT | 30. JOUHE | 52. ORCHAMPS |
| 7. AUTHUME | 31. LA FERTE | 53. OUSSIÈRES |
| 8. BALAISEAUX | 32. LA LOYE | 54. PAGNEY |
| 9. BARRETAINE | 33. LA VIEILLE LOYE | 55. PARCEY |
| 10. BAVERANS | 34. LES ESSARDS
TAIGNEVAUX | 56. PEINTRE |
| 11. BERSAILLIN | 35. LES PLANCHES PRES
ARBOIS | 57. PUPILLIN |
| 12. BIEFMORIN | 36. LONGWY S/ LE
DOUBS | 58. RAHON |
| 13. BRETENIERES | 37. MARNOZ | 59. RAINANS |
| 14. BRANS | 38. MATHENAY | 60. RANS |
| 15. BREVANS | 39. MENOTEY | 61. SALIGNY |
| 16. CERNANS | 40. MOIRON | 62. SAMPANS |
| 17. CHAMPVANS | 41. MOISSEY | 63. SELIGNEY |
| 18. CHATENOIS | 42. MOLAIN | 64. SOUVANS |
| 19. CHEMIN | 43. MOLAY | 65. ST AUBIN |
| 20. CHOISEY | 44. MONNIERES | 66. ST BARAING |
| 21. COLONNE | 45. MONT SOUS VAUDREY | 67. TAXENNE |
| 22. DAMMARTIN-
MARPAIN | 46. MONTHOLIER | 68. VADANS |
| 23. DAMPARIS | | 69. VILLETTE LES
DOLE |
| 24. ECLANS NENON | | 70. VRIANGE |



A DOLE, la délibération n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Conseil municipal...

Dans son édition du 16 février 2021, le journal le Progrès titrait :
« L'HOPITAL VA-T-IL MANQUER DE BRAS ? »

L'absentéisme (13 % des personnels à l'hôpital Pasteur, pour l'essentiel touchés par le COVID 19), le non renouvellement des contrats, les démissions, le manque de formation traduisent l'épuisement et le besoin de reconnaissance des personnels soignants, pour rendre ces métiers attractifs. Selon les chiffres du syndicat infirmier SNPI, affilié à la CFE-CGC, **le nombre de postes vacants d'infirmières serait passé de 7500 en juin 2020 à 34 000 à mi-septembre.** Concernant les médecins, Christophe Prudhomme (porte parole de l'AMUF) évalue, à partir des données du Centre National de gestion, **à 27% les postes de Praticiens hospitaliers vacants à l'APHP (Assistance Publique- Hôpitaux de Paris).** Le « Ségur de la Santé », qui se vantait de créer un « choc d'attractivité », en augmentant les personnels de 183€ a fait passer la France **du 22^e au 18^e rang de rémunération en Europe.**

CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE :

- Envoyer ce Flash Info par mail à mes ami.e.s
- Leur proposer de rejoindre le comité

A la semaine prochaine !

